



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 21 - 27 NOVEMBRE 2025

**VOTE 100% DIGITAL :
INSTRUCTIONS ET MODE D'EMPLOI**



**RÉCEPTION DU COURRIER PAPIER
(LA SEMAINE PRÉCÉDANT L'OUVERTURE DU VOTE)**



CONSERVEZ VOTRE COURRIER POUR VOTER !

IL CONTIENT :

- VOTRE IDENTIFIANT
- LA NOTICE DE VOTE
- LES PROFESSIONS DE FOI DES LISTES DE CANDIDATS

Schneider Electric Comité Social et Economique

Rueil-Malmaison, le 12 novembre 2025

Madame, Monsieur,

Les élections professionnelles des Comités Sociaux et Economiques de l'UES SEI-SEF seront ouvertes par voie électronique avec notre prestataire KERCIA. Plus pratique, cette organisation vous permettra de voter facilement. Assurez-vous simplement de disposer d'une connexion internet et préparez les éléments utiles à la 1^{re} connexion.

Vous êtes appelés à élire vos représentants (titulaires et suppléants) dans votre CSE de rattachement : %PersonneEtablissement et dans votre collège : %PersonneCollege

Le 1^{er} Tour des élections sera ouvert du **vendredi 21 novembre 2025, 09:00 heures** (heure française métropolitaine), jusqu'au **jeudi 27 novembre 2025, 17:00 heures** (heure française métropolitaine).

Nous vous communiquons dans le présent courrier :

- Votre identifiant personnel et confidentiel.

Il est impératif que vous le conserviez précieusement car il sera valide jusqu'au second tour éventuel qui aura lieu du : **mardi 09 décembre 2025, 09:00 heures** (heure française métropolitaine), jusqu'au **lundi 15 décembre 2025, 17:00 heures** (heure française métropolitaine).

- La notice de vote.
- Les professions de foi des listes de candidats

Pour voter en ligne

VOTRE PAGE DE CONNEXION
<https://elections-seisef.kercia.io>

VOTRE IDENTIFIANT PERSONNEL
%Login

VOTRE QUESTION DEF
5 derniers caractères de votre IBAN

VOTRE MOT DE PASSE PERSONNEL
À générer suivant la notice au verso

COMMENT VOTER EN LIGNE ?

- 1 Je reçois par courrier mon identifiant.
- 2 Je me rends sur le site de vote : <https://elections-seisef.kercia.io> sur mon ordinateur ou sur mon smartphone, en saisissant le nom de site directement dans la barre URL de mon navigateur.
- 3 Je clique sur « Obtenir mon mot de passe », muni de mon identifiant et des 5 derniers caractères de mon numéro IBAN*, sur lequel a été versé mon salaire d'octobre (et indiqué sur votre feuille de paie).
- 4 Je renseigne mon adresse mail ou mon numéro de téléphone mobile pour recevoir mon mot de passe.
- 5 Je me connecte et je vote pour les titulaires et pour les suppléants en sélectionnant la liste de mon choix ou en votant blanc.
- 6 Je vérifie mon bulletin et je valide mon vote.

Je peux enregistrer ma preuve de vote.

*POURQUOI L'IBAN ?

La CNIL impose une **triple identification** dont une **question défi** concernant une **information strictement confidentielle et connue de l'entreprise pour l'ensemble des électeurs.**

Relevé d'Identité Bancaire				
Code Banque	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB	Désignation
12345	12345	1234567891A	12	Banque-ville-agence
IBAN FR00 1234 5678 91A 12				
BIC ABCDEFGH				
Titulaire Monsieur ou Madame Jean NEAUE				

SPECIMEN

Seuls les 5 derniers caractères de l'IBAN répondent à cette contrainte.
Exemple : FR00 1234 5123 4512 3456 78**91 A12**

Pas de crainte à partager les 5 derniers chiffres de votre IBAN !
(Pas de possibilité de retrait/prélèvement, pas d'accès à vos informations personnelles)



**POUR PLUS DE SÉCURITÉ,
PRENEZ VOTRE IDENTIFIANT ET MOT DE PASSE EN PHOTO !**



Retrouvez-nous sur
www.fo-schneider.fr
@FO.Schneider.Electric



VOTEZ



Téléchargez
l'application mobile
FO Schneider Electric



NOTICE DE VOTE

SERVICE ACCESSIBLE SUR TOUS LES SUPPORTS
(ORDINATEUR, SMARTPHONE ET TABLETTE)

1 - L'AUTHENTIFICATION

<https://elections-seisef.kercia.io>

Depuis la page d'identification du site de vote, renseignez votre mot de passe (reçu par email ou SMS, étapes précédentes), et la réponse à la question défi. Si besoin, cliquez sur le « ? » pour plus d'information. Cliquez ensuite sur le bouton « **Se connecter** ».



Ça marche aussi sur votre smartphone !



Il suffit de scanner le code QR et de vous laisser guider. Vous arriverez directement à l'étape 2 de la notice.

BESOIN D'AIDE ?

Contactez la cellule d'assistance 24h/24 et 7j/7 (appel gratuit)

► N° VERT 0805.03.10.22

N° accessible depuis l'international et les drom

► 0033.456.400.681

2 - LA PRÉPARATION DU VOTE (NON DÉFINITIF / ENCORE MODIFIABLE)



ÉTAPE 1 :

Sélectionnez le vote pour lequel vous souhaitez vous exprimer. Cliquez sur « Voter » pour sélectionner un vote.



ÉTAPE 2 :

Sélectionnez une liste ou le vote blanc. Cliquez sur une liste pour en afficher les candidats et la profession de foi.



ÉTAPE 3 :

Vérifiez votre récapitulatif de bulletin et, le cas échéant, cliquez sur le bouton « Modifier » ou, pour confirmer définitivement votre choix sur le bouton « Voter ! ».

Attention : Après cette étape, votre vote sera irréversible, vous ne pourrez plus le modifier.

3 - LE VOTE

S'il vous reste des votes à réaliser, le nombre de vote restant à effectuer apparaît à l'écran. Reprenez à partir de l'étape 1. Si vous avez effectué tous vos votes, un message de confirmation apparaît à l'écran. Vous pouvez vous déconnecter ou suivre les étapes suivantes pour récupérer vos preuves de vote et vérifier vos votes.



Si vous le souhaitez, récupérez vos preuves de vote.

- Cliquez sur : [icône] pour consulter votre preuve de vote et l'imprimer ou l'enregistrer.
- Cliquez sur : [icône] pour obtenir votre preuve de vote par email.
- Cliquez sur : [icône] pour voir votre signature électronique.

ÉTAPE OPTIONNELLE :

Si vous le souhaitez, vous pouvez sauvegarder le code de contrôle et la clé de vérification de ce vote en cliquant sur « COPIER ». Cela vous permettra de vérifier votre vote par la suite. Sinon, cliquez sur « Continuer ».

N.B : Ces codes de vérification sont uniques et ne sont visibles qu'à cette étape du processus. Ce dispositif, permettant d'assurer la transparence de l'urne pour tous les électeurs, répond aux obligations de la CNIL en matière de sécurité du système de vote.

